

Vendredi 30 octobre.

Maxime PAPON 28 allée des Violettes 33114 Le Buis.

Le choix d'implantation du terrain du projet est

en contradiction complète vis à vis du futur <sup>7</sup>  
secteur de recrutement du Lycée du Buis. En effet  
l'essentiel des élèves viendra du sud du département  
abs que l'établissement sera positionné au Nord  
de la commune. Cela aura pour conséquence de  
créer un transit important à travers toute la  
ville de Le Buis. Il aurait été judicieux  
de positionner le projet sur les espaces à côté  
du gymnase le long de la D5.

La note explicative vante le fait que le projet  
se situe le long de la Départementale cependant  
celle-ci n'a pas d'utilité car l'accès va  
se faire par la rue des Bourvies qui dessert  
des établissements et une école primaire et un  
centre d'autisme déjà saturés aux heures de pointe.

Je regrette donc qu'aucun étude du trafic  
actuel n'a été entreprise ni de projection  
sur le futur trafic (voiture, transport en  
commun, vélo, piéton...) générés par le  
projet. De plus la position de l'accès  
va nécessiter de réqualifier ~~la~~ la rue des  
Bourvies abs que cette dernière a été  
refaite récemment.

Je demande que le terrain dédié à ce projet soit  
revu. A défaut que la position des accès  
soit réimplantée directement depuis la RD5.  
sans qu'il ne soit nécessaire de passer par  
la rue des Bourvies.